

M. Rossignol: Nous nous en occuperons lorsque
La commission: Notre conférence aura pour
objectif de déterminer si à ce moment-là il sera
nécessaire d'agir.

M. Rossignol: C'est bête.
L'hon. M. McMeans: D'où cette conclusion que les mesures de l'ordre
doivent se faire le plus tôt possible du fait de la situation de l'entreprise.

Le président: L'hon. J. N. LEONARD: La question est de savoir si l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tôt ou au plus tard.

J. le président: Où bonheur des deux! Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tôt.

L'hon. M. Cannon: Les deux sont évidemment fondamentaux. L'hon. J. N. LEONARD: Le tout dépendra de ce que nous ferons avec l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tôt.

L'hon. M. Cannon: Je ne suis pas de l'avis que nous devions prendre une telle mesure.

Le président: Mais si nous continuons à faire ce qu'il faut faire, nous devons prendre une telle mesure.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tôt.

L'hon. M. Cannon: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

M. Rossignol: J'aurais quelques réserves à propos de l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise.

Le président: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

Le président: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

L'hon. M. Cannon: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

L'hon. M. Cannon: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

L'hon. M. Cannon: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

L'hon. M. Cannon: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

L'hon. M. Cannon: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

M. Rossignol: Je crois que l'ordre de renouvellement de la concession de l'entreprise devrait être pris au plus tard.

L'hon. M. Cannon: Oui.

Le président: Messieurs, avez-vous quelque idée ou désir à soumettre à ce sujet? Le Comité a l'intention d'ajourner jusqu'à mercredi prochain, le 2 mars, à onze heures du matin.